

POLITIQUE RH

LES SALARIÉS CONSTITUENT NOTRE CAPITAL ET NOTRE RICHESSE !

La diversité des collaborateurs constitue la richesse d'une entreprise. C'est pourquoi, chez Transports FUCHS, l'engagement de chaque collaborateur est une priorité dans sa politique de ressources humaines.

Notre philosophie est d'assurer l'égalité de traitement entre tous les collaborateurs que ce soit dans l'emploi, le recrutement, la sélection ou encore les promotions.

Elle repose sur le respect de chaque personne dans son identité c'est-à-dire quels que soient son genre, son orientation sexuelle, ses origines culturelles, religieuses, sociales, son âge ou son handicap.

Transports FUCHS lutte contre toutes les discriminations et valorise l'évolution professionnelle des collaborateurs selon leurs compétences et leurs performances.

Elle refuse toute forme de discrimination entre les hommes et les femmes.

Elle s'attache à garantir l'égalité de traitement et des chances en matière de recrutement :

- d'accès à la formation
- de promotion
- de rémunération
- et de gestion des parcours professionnels.

Conformément aux dispositions légales, la société Transports FUCHS suit l'index de l'égalité Femmes-Hommes dans l'entreprise, et fait de cet index d'égalité Femmes-Hommes un enjeu prioritaire de sa stratégie d'entreprise.

L'index de l'égalité femmes-hommes se compose de 4 grands critères qui évaluent les inégalités entre femmes et hommes dans les entreprises sous la forme d'une note sur 100.

Les résultats pour l'index égalité sont de **88 points sur 100 en 2021**.

- ✓ L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes : **33 / 40**
- ✓ L'écart de répartition des augmentations individuelles : **35 / 35**
- ✓ Le nombre de salariées augmentées à leur retour de maternité : **15 / 15**
- ✓ La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : **5 / 5**